



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan d'action pour la Seine-Saint-Denis

Question au Gouvernement n° 2357

[Texte de la question](#)

PLAN D'ACTION POUR LA SEINE-SAINT-DENIS

M. le président. La parole est à M. Patrice Anato.

M. Patrice Anato. Monsieur le ministre chargé de la ville et du logement, le 5 février a eu lieu le « débat sur l'action de l'État dans l'exercice de ses missions régaliennes en Seine-Saint-Denis ». À cette occasion, j'ai rappelé que, si la Seine-Saint-Denis fait partie de la République, il semblerait que celle-ci l'ait laissée au bord du chemin de la réussite nationale.

Dans ce territoire de France, près de trois habitants sur dix, soit le double de la moyenne nationale, vivent sous le seuil de pauvreté ; 38,8 % de la population vit dans les soixante-trois quartiers prioritaires de la politique de la ville – QPV – du département ; le retard scolaire est de deux ans ou plus pour 8 % des élèves en classe de 6ème ; le taux de chômage est trois fois supérieur à la moyenne nationale ; le taux de criminalité pour 1 000 habitants est l'un des plus importants de France métropolitaine.

Si la situation de ce département n'est pas le fait de ce gouvernement, c'est légitimement vers nous, élus et membres de l'exécutif, que se tournent les attentes. Les plans santé et pauvreté, les dispositifs de la police de sécurité du quotidien et de quartier de reconquête républicaine – PSQ et QRR –, les emplois francs, le dédoublement des classes, le doublement du budget de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine – ANRU – : il y a là autant de dispositifs en faveur de ce territoire, que nous saluons.

Il ne s'agit pas de singulariser la Seine-Saint-Denis, de nombreuses problématiques marquent d'autres territoires français, qu'ils soient ruraux, urbains, de métropole ou d'outre-mer. Toutefois, les habitants de Seine-Saint-Denis, ceux de Noisy-le-Grand en particulier, avec qui j'étais encore en réunion publique hier soir, ont le droit d'attendre que l'on fasse mieux pour eux.

Monsieur le ministre, jeudi dernier, vous accompagniez le Premier ministre alors qu'il annonçait vingt-trois mesures pour la Seine-Saint-Denis – dont une prime de 10 000 euros pour fidéliser les fonctionnaires, des effectifs supplémentaires de police, la rénovation du parc immobilier de la justice et des commissariats, des crédits supplémentaires pour les établissements scolaires de Seine-Saint-Denis, et 20 millions d'euros pour l'immobilier scolaire.

Mes collègues Sylvie Charrière, Stéphane Testé et moi-même nous félicitons de ces mesures qui prennent en compte les défis concrets auxquels fait face ce département. Pouvez-vous nous confirmer, monsieur le ministre, que ces mesures ne sont pas simplement ponctuelles et que ce plan pour la Seine-Saint-Denis a vocation à être durable ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de la ville et du logement.

M. Julien Denormandie, *ministre chargé de la ville et du logement*. Je veux tout d'abord remercier les députés Cornut-Gentille et Kokouendo pour leur rapport d'information sur l'évaluation de l'action de l'État dans l'exercice de ses missions régaliennes en Seine-Saint-Denis, qui formule un diagnostic sans concessions. Permettez-moi aussi de remercier l'ensemble des députés de Seine-Saint-Denis, qu'ils appartiennent à la majorité ou aux oppositions ; ils travaillent depuis des années sur ces questions, et n'ont pas attendu ce rapport pour dénoncer la situation. Nous avons beaucoup travaillé ensemble, notamment dans le cadre du débat qui a eu lieu ici le 5 février.

Lorsque le Premier ministre a annoncé ces mesures pour la Seine-Saint-Denis, il a parlé d'un territoire « hors-norme ». Le mot est juste : ce département pour lequel vous connaissez mon attachement est hors-norme par les défis de sécurité, de chômage, de pauvreté auxquels il fait face, mais aussi par sa jeunesse et son potentiel économique - le nombre de créations d'entreprises dépasse très largement la moyenne nationale. (*Mme Fiona Lazaar applaudit.*)

Dans un tel territoire hors-norme, l'État doit être fort et accompagner la transition. Nous avons donc pris des décisions particulières, telle que la prime de fidélisation – nous constatons en effet que le rythme de renouvellement des forces de l'État est beaucoup trop rapide. Nous avons en outre augmenté les investissements dans la justice – la garde des sceaux a annoncé 100 nouveaux postes d'officiers de police judiciaires – ; la police bénéficie également de créations de postes comme l'a annoncé le ministre de l'intérieur, tout comme l'éducation, dans le prolongement du dédoublement des classes. Dans la santé, les mesures permettront de faire face au défi, ô combien important, du renouvellement des infrastructures.

C'est un territoire hors-norme. Il fallait le dire, nous l'avons dit. Face à une telle réalité, il faut un État fort. Vous pouvez compter sur notre détermination. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrice Anato](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2357

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : Ville et logement

Ministère attributaire : Ville et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 novembre 2019](#)